

FIDÉLITÉ ET RÉCOMPENSES BITPANDA

CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS

VERSION 5.0.0, DATÉE DU 16 JUILLET 2025

1. Introduction aux présentes Conditions d'utilisation des produits
- 1.1. Champ d'application. Les présentes «Conditions de fidélité et de récompenses» énoncent les conditions supplémentaires applicables lorsque vous participez à tout programme de fidélité et de récompenses proposé par Bitpanda.

Les programmes suivants sont proposés par Bitpanda GmbH :

- Programme de fidélité Vision, tel que décrit à l'Annexe 1 ;
- Programme de fidélité Club Bitpanda, tel que décrit à l'Annexe 2 ;
- Programme de récompenses Tell-a-Friend tel que décrit à l'Annexe 3.

Chacun des « Programmes de fidélité » et des « Programmes de récompenses » est désigné collectivement comme « Programmes de fidélité » dans les présentes Conditions relatives aux Programmes de fidélité et de récompenses.

En plus des dispositions énoncées dans ce document, les dispositions générales du «Contrat d'utilisation» s'appliquent à votre utilisation de la «Plateforme Bitpanda» et à toute «Transaction» effectuée sur la Plateforme Bitpanda. Bitpanda se réserve le droit d'introduire des conditions de récompense supplémentaires, appelées «Conditions promotionnelles», ainsi que d'autres programmes d'incitation basés sur les récompenses qui peuvent être introduits au fil du temps pour donner aux clients la possibilité de gagner des récompenses. Il se peut que vous deviez accepter des conditions supplémentaires ou adhérer à un Programme de récompenses pour pouvoir bénéficier d'une récompense spécifique.

- 1.2. Partie contractante. Les Programmes de fidélité Bitpanda sont proposés par «Bitpanda GmbH».
- 1.3. Conflits entre les Conditions. En cas de conflit entre le Contrat d'utilisation, d'autres «Conditions relatives aux produits» et les présentes Conditions de fidélité et de récompenses, les présentes Conditions de fidélité et de récompenses prévaudront.
- 1.4. Définitions. Les «Définitions» auront le sens qui leur est attribué à l'Annexe 4 des présentes Conditions de fidélité et de récompenses (Définitions).

2. Programmes de fidélité
- 2.1. **Participation et admissibilité.** Les clients peuvent rejoindre les Programmes de fidélité et devenir des « Participants aux PF » en acceptant les présentes Conditions de fidélité et de récompenses. Certains Programmes de fidélité ou certaines de leurs caractéristiques spécifiques peuvent nécessiter votre consentement explicite pour y participer. Vous devez vous inscrire activement via la Plateforme Bitpanda en suivant les instructions fournies par Bitpanda (par exemple, en cliquant sur un bouton intitulé « Activer »). Pour participer à un Programme de fidélité, vous devez disposer d'un Compte valide, sur lequel vous pouvez détenir certains « Actifs pris en charge ». Votre Compte est soumis au Contrat d'utilisation et doit rester actif pendant toute la durée de votre participation à un Programme de fidélité ou de récompenses.
- 2.2. **Description des programmes de fidélité.** Les Programmes de fidélité sont une initiative promotionnelle dans le cadre de laquelle les Participants aux PF peuvent recevoir certains avantages monétaires ou non monétaires, y compris des actifs ou de la Monnaie électronique, à titre de récompense (récompenses ou actifs de fidélité nommés « Récompenses ») pour avoir atteint des niveaux de transaction spécifiques ou avoir accompli d'autres actions telles que décrites dans les présentes Conditions. Sous réserve de conditions spécifiques, chaque Programme de fidélité vous permet de gagner des récompenses, qui seront libellées en un actif de fidélité prédéfini ou en Monnaie électronique.
- 2.3. **Restrictions.** Les Programmes de fidélité sont proposés exclusivement aux clients résidant dans des pays admissibles. Bitpanda se réserve le droit d'offrir des Récompenses différentes selon les juridictions. Les programmes de fidélité ne sont pas disponibles dans tous les pays. Les personnes résidant ou siégeant dans certaines juridictions ou certains pays peuvent être exclues de la participation. La participation à un Programme de fidélité n'est pas autorisée dans toute juridiction où tous les Programmes de fidélité ou toute partie du Programme de fidélité ou de récompenses peuvent violer des exigences légales, et le Participant aux PF accepte de ne pas participer s'il est résident dans une telle juridiction. Les Programmes de fidélité peuvent limiter le montant des Actifs pris en charge en vertu desquels les Participants aux PF peuvent obtenir des Récompenses.
- 2.4. **Exclusion pour les services partenaires.** Bitpanda propose également ses services et produits à des partenaires tels que des banques, fintechs et gestionnaires d'actifs. Pour éviter toute ambiguïté, les avantages potentiels volontairement accordés par Bitpanda dans le cadre des Programmes de fidélité sont uniquement accordés aux clients Bitpanda qui s'inscrivent directement auprès de Bitpanda et non via les services partenaires.
- 2.5. **Avantages du Programme de fidélité.** Les Participants aux PF peuvent recevoir des avantages de fidélité et des récompenses tels que décrits dans les présentes Conditions de fidélité et de récompenses, à condition que les exigences du Programme de fidélité concerné soient remplies ou que d'autres actions spécifiques soient effectuées (« Avantages des PF »). La réception des

récompenses et des avantages est subordonnée au respect de toutes les conditions énoncées dans les présentes Conditions ou Conditions promotionnelles applicables.

- 2.6. **Aucune réclamation et aucun droit garanti aux avantages et récompenses.** Tous les Avantages des PF avérés ou potentiels dans le cadre des Programmes de fidélité sont accordés volontairement par Bitpanda et doivent être considérés comme des gratifications ou des cadeaux de Bitpanda au Participant aux PF concernés. Par conséquent, les Participants aux PF ne disposent d'aucun droit de réclamation ni d'aucun droit contractuel envers une Société Bitpanda au titre de récompenses passées ou futures. Toutes les récompenses sont fournies « en l'état ».
- 2.7. **Aucun remboursement en espèces ou autre substitution.** Aucun Participant aux PF ne peut formuler de réclamation contre une Société Bitpanda pour le remboursement en espèces ou le remplacement par une valeur équivalente des Avantages des PF reçus dans le cadre des Programmes de fidélité. Les Participants aux PF n'ont pas le droit de remplacer des récompenses ou des avantages par d'autres récompenses ou avantages.
- 2.8. **Erreurs techniques et perturbations.** Dans les cas où un Participant aux PF reçoit par erreur des Récompenses dans le cadre des Programmes de fidélité en raison d'erreurs techniques, de dysfonctionnements du système, d'erreurs humaines ou de toute autre raison, Bitpanda se réserve le droit de réclamer ces Récompenses et le Participant aux PF est tenu de les renvoyer sans délai excessif. Si les actifs reçus par erreur sont partiellement ou totalement indisponibles (par exemple, transférés, retirés ou autrement inaccessibles), Bitpanda peut, à sa seule discrétion, (i) déduire une valeur équivalente des Récompenses ou des soldes futurs, (ii) compenser la valeur avec tout autre droit du Participant aux PF, ou (iii) poursuivre tout autre moyen légal de récupération.

Si, pour quelque raison que ce soit, les Récompenses ou une partie de celles-ci ne sont pas disponibles, Bitpanda se réserve le droit de fournir une Récompense de remplacement de valeur comparable ou de s'abstenir de fournir une Récompense de remplacement. Si, pour quelque raison que ce soit, les Programmes de fidélité ne peuvent se dérouler comme prévu, y compris en raison d'une fraude ou de défaillances techniques ou d'autres circonstances imprévues, Bitpanda se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au programme, ou à toute partie de celui-ci, et de suspendre l'octroi de toute Récompense.

3. Obligations fiscales

La valeur de toute Récompense peut être considérée comme un revenu imposable pour le Participant aux PF, dans certaines juridictions. Il incombe au Participant aux PF de déterminer et de satisfaire toute obligation fiscale applicable, ou d'évaluer tout autre aspect juridique de sa participation.

4. Résiliation et modification des présentes Conditions de fidélité et de récompenses

- 4.1. Bitpanda peut mettre fin à tout Programme de fidélité ou de récompenses ou à tous les Programmes de fidélité à tout moment.
- 4.2. Bitpanda se réserve le droit de modifier, suspendre, amender ou interrompre les Récompenses des Programmes de fidélité à tout moment (pour certains ou tous les Participants aux PF), sans préavis. Bitpanda se réserve le droit d'appliquer ces changements rétroactivement aux Récompenses déjà accumulées mais non encore distribuées. Les Récompenses déjà reçues ne peuvent pas être annulées.
- 4.3. Bitpanda peut modifier ces Conditions de fidélité et de récompenses ou d'autres conditions régissant votre participation à tout Programme de fidélité ou de récompenses au fil du temps et à sa seule discrétion, y compris les critères d'admissibilité, le calcul et la distribution des Récompenses ou l'ajout de nouvelles Récompenses ou l'annulation de Récompenses particulières et/ou de tout Programme de fidélité ou de récompenses ou des Programmes de fidélité dans leur intégralité. Toute modification des Avantages du PF ou des conditions d'admissibilité sera communiquée dès que raisonnablement possible.
- 4.4. Si Bitpanda détermine que le Participant aux PF s'est engagé dans un comportement frauduleux ou tente d'abuser du Programme de fidélité ou de récompenses respectif d'une manière manifestement non voulue par Bitpanda, Bitpanda peut décider de ne pas accorder de Récompenses (y compris les avantages monétaires et non monétaires) et bloquer et/ou résilier le compte du Participant aux PF, conformément à la Section 7.3.2. et 7.4 du Contrat d'utilisation. Les comportements frauduleux, abusifs ou contraires à l'éthique ne sont pas autorisés et peuvent entraîner la disqualification du Programme.

Annexe 1

Programme de fidélité Vision

1. Avantages du Programme de fidélité Vision

- 1.1. Un Participant aux PF peut bénéficier des Avantages du PF Vision dans le cadre du Programme de fidélité Vision si l'une de ses caractéristiques est activée pour lui (« Participant au PF Vision »). Ils peuvent être soumis à des conditions supplémentaires régissant leur participation. Les Récompenses obtenues dans le cadre de l'Avantage « Frais Vision » du Programme de fidélité Vision sont appelées Vision (\$VSN). Ce token est conçu comme un token utilitaire Web3, privilégiant une large utilisation sur différentes plateformes plutôt que d'être confiné à un seul écosystème.
- 1.2. Système d'Avantages Les avantages suivants sont proposés dans le cadre du Programme de fidélité Vision :
 - (i) Avantage des frais Vision
 - (ii) Staking de Récompenses Bitpanda Spotlight
 - (iii) Vision Fast Track pour le Club Bitpanda
- 1.3. **Avantage des frais Vision.** Les Participants au PF Vision qui conservent un solde suffisant de Vision dans leur wallet (« Solde VSN ») et qui ont adhéré au Programme de fidélité Vision peuvent bénéficier d'une réduction de 20 % sur les frais de transaction (« Avantage des frais Vision »), qui est déduite des frais de transaction des opérations admissibles (« Opération admissible à la réduction »).
- 1.4. **Opération admissible à la réduction.** Lorsque le Client investit, vend ou échange un actif qui remplit les conditions requises pour bénéficier de l'Avantage des frais Vision (un « Actif admissible à l'Avantage des frais Vision »), le montant total de la transaction comprend tous les frais applicables, qui sont payables en devise fiat. L'Avantage des frais Vision ne s'applique pas aux achats de Vision effectués par l'intermédiaire de la Plateforme Bitpanda. Bitpanda peut, à sa seule discrétion, définir, modifier ou cesser la désignation de tout actif en tant qu'Actif admissible à l'Avantage des frais Vision, à tout moment et sans préavis.
- 1.5. **Solde VSN.** Si le Participant au PF Vision choisit d'adhérer au Programme de fidélité Vision et ne désactive pas cette fonction pour une Opération admissible à la réduction, le Participant au PF Vision peut bénéficier de l'Avantage des frais Vision. L'Avantage des frais Vision est accordé en déduisant un montant équivalent de Vision, calculé sur la base des frais de trading et du prix du marché en vigueur, du wallet du Participant au PF, au moment de la transaction. Vous devez détenir une quantité suffisante de Vision dans votre wallet pour bénéficier de l'Avantage des frais Vision.

- 1.6. **Solde VSN insuffisant.** Si le Participant au PF Vision ne maintient pas le solde minimum requis de Tokens VSN sur son Compte au moment où une Opération admissible à la réduction est initiée, cette transaction sera tout de même exécutée ; toutefois, aucun Avantage des frais Vision ne sera appliqué à cette transaction.
- 1.7. Si vous disposez d'un produit d'investissement actif avec nous qui implique des transactions exécutées périodiquement (Plan d'épargne) et que vous avez activé l'Avantage des frais Vision, cet Avantage s'appliquera à partir de la prochaine exécution programmée de transactions pour votre compte. Le montant exact de l'Avantage des frais Vision sera basé sur le taux en vigueur de l'Actif admissible à l'Avantage des frais Vision, qui peut différer de la réduction estimée qui vous est présentée au moment où vous recevez une offre pour l'Opération admissible à la réduction. Vous êtes tenu de maintenir votre Solde VSN sur une base mensuelle au moment de l'exécution des opérations du Plan d'épargne concerné afin de rester admissible à l'Avantage des frais Vision.

2. Staking de Récompenses Bitpanda Spotlight

- 2.1. Les Participants au PF Vision qui stakent du Vision sur la Plateforme Bitpanda deviennent admissibles pour recevoir des actifs de fidélité Bitpanda Spotlight ([« Récompenses Bitpanda Spotlight »](#)) au moment de l'événement de cotation Bitpanda Spotlight. Le calcul des Récompenses Bitpanda Spotlight est basé sur les montants de Vision stakés par le Participant au PF Vision, sur une moyenne de 30 jours. Le Participant au PF Vision reconnaît que le Vision staké ne peut pas être retiré pour donner droit à l'Avantage des frais Vision.
- 2.2. **Calcul des Récompenses Bitpanda Spotlight.** Le Solde de staking VSN du Participant aux PF, calculé conformément aux Sections 2.2 et 2.3, sera divisé par le montant total de Vision staké par tous les Clients admissibles, multiplié par le montant total des actifs de fidélité Bitpanda Spotlight alloués aux stakers de VSN et distribués au moment de l'événement de cotation Bitpanda Spotlight. Exemple de calcul : si vous stakez 1 000 VSN sur un total de 10 000 VSN stakés, votre part des Récompenses Bitpanda Spotlight sera de 10 % de tous les actifs de fidélité Bitpanda Spotlight alloués aux stakers VSN, soit 1 000 divisé par 10 000.
- 2.3. **Snapshot du Solde de staking.** À un moment donné, Bitpanda prendra des Snapshot de votre Solde de staking VSN afin de déterminer votre admissibilité aux Récompenses Spotlight Bitpanda. Ces snapshot peuvent être pris à tout moment, sans préavis, afin d'éviter toute utilisation abusive ou manipulation du système. Bitpanda peut, à sa discrétion, introduire un plafond sur le montant maximum de Récompenses Spotlight qu'un seul Client admissible peut recevoir. Bitpanda s'efforce de créditer vos Récompenses Bitpanda Spotlight sur votre compte peu de temps après la mise en ligne de la cotation correspondante. Le crédit sera accordé rapidement, mais il peut être retardé en cas de perturbations techniques imprévues. Dans ce cas, les mesures nécessaires

seront prises sans délai excessif pour traiter les Avantages du Programme de fidélité Vision.

3. Vision Fast Track

Les Participants aux PF conservant des avoirs Vision totaux équivalant à au moins 500 000 VSN bénéficieront d'une réduction de 42 % du seuil de Volume de trading actif nécessaire pour atteindre le Statut correspondant du Club Bitpanda, conformément à la Section 3 de l'Annexe 2.

Annexe 2

Programme de fidélité Club Bitpanda

1. Maintien du Statut hérité Niveau BEST VIP
 - 1.1. Non-continuation des Avantages hérités des PF. À compter de la Date d'entrée en vigueur des présentes Conditions de fidélité, le Statut hérité de Niveau VIP BEST du Participant aux PF sera maintenu et restera inchangé. Vous recevrez un e-mail confirmant le maintien de votre Niveau BEST VIP. Aucune activité ou participation ultérieure n'affectera ou ne modifiera le Niveau VIP BEST maintenu ; toutefois, les Participants aux PF auront toujours la possibilité de passer d'un niveau à l'autre au sein de la Structure des niveaux du Club sur la base des critères d'admissibilité applicables. Le Participant aux PF continuera à bénéficier de certains avantages monétaires associés au Niveau VIP BEST, ceux définis dans les Conditions de staking et les Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens, jusqu'au 31 décembre 2025. Cependant, le Participant aux PF ne recevra plus les Avantages du PF précédemment liés au Statut hérité de Niveau BEST VIP en vertu des Conditions de fidélité, tels que les Récompenses de trading ou le Bonus de trading instantané.
2. Statut du Club et structure des niveaux
 - 2.1. Le Programme de fidélité Club Bitpanda est structuré en plusieurs niveaux, appelés niveaux de Statut du Club, conçus pour offrir des Récompenses variables en fonction du niveau d'engagement d'un Participant aux PF. Les Participants aux PF se voient attribuer un Statut de Club en fonction de leur activité de trading (« Volume de trading actif »), les niveaux supérieurs donnant droit à des incitations supplémentaires.
 - 2.2. **Volume de trading actif.** Le Volume de trading actif fait référence à la valeur totale des transactions exécutées sur la Plateforme Bitpanda au cours d'une période spécifiée qui se qualifie pour l'évaluation du statut dans le cadre du Programme de fidélité Club Bitpanda. Les transactions effectuées par l'intermédiaire de Bitpanda Fusion contribuent au Volume de trading actif mais comptent pour 15 % de leur valeur. Le volume de trading est calculé sur la base de la valeur équivalente de E-Token, M-Token, A-Token sauf Cash plus au moment de la transaction. Il inclut toutes les transactions d'achat et de vente réalisées sur la Plateforme Bitpanda, mais peut exclure certains types de transactions, tels que définis par Bitpanda. Pour éviter toute ambiguïté, Bitpanda Leverage et Cash Plus sont exclus et leurs volumes ne sont pas pris en compte dans le Volume de trading actif.
 - 2.3. **Réévaluation et ajustements du statut.** Votre statut sera périodiquement réévalué et ajusté en fonction de votre Volume de trading actif. Si un Participant aux PF ne remplit plus les conditions requises pour bénéficier d'un statut particulier, il perdra ce statut et ne pourra plus bénéficier des Avantages qui lui sont associés.

- 2.4. Chaque niveau donne accès à des récompenses exclusives et à des avantages non monétaires, y compris des bonus de staking améliorés, une assistance clientèle prioritaire et d'autres incitations. Les exigences et les avantages associés à chaque Niveau de statut Club sont décrits dans cet Annexe et peuvent être ajustés à la discrétion de Bitpanda.
- 2.5. Bitpanda se réserve le droit de supprimer, de rétrograder ou d'augmenter votre Niveau de statut Club Bitpanda, de vous placer dans une structure de niveau différente, d'interrompre toute structure de niveau existante, d'en introduire de nouvelles, ou de modifier les avantages accordés dans le cadre de tout niveau.

3. Exigences de qualification par niveau

Les Participants aux PF peuvent prétendre à différents niveaux de Statut Club en fonction de leur Volume de trading actif sur une période définie. Aucune autre donnée ne sera prise en compte.

- 3.1. **Club Niveau Silver** Les Participants au Programme de fidélité qui (i) ont effectué des transactions actives au cours des 6 derniers mois, (ii) ont réalisé au moins 5 transactions, (iii) détiennent un solde de Wallet d'au moins 400 EUR en Actifs pris en charge et/ou en Monnaie électronique, et (iv) ont atteint un volume de trading actif supérieur à 50 000 EUR sur l'un des 6 derniers mois, obtiennent le Statut Silver au sein du Club Bitpanda.
- 3.2. **Club Niveau Gold** Les Participants au Programme de fidélité qui (i) ont effectué des transactions actives au cours des 6 derniers mois, (ii) ont réalisé au moins 5 transactions, (iii) détiennent un solde de Wallet d'au moins 400 EUR en Actifs pris en charge et/ou en Monnaie électronique, et (iv) ont atteint un volume de trading actif supérieur à 100 000 EUR lors de l'un des 6 derniers mois, obtiennent le Statut Gold au sein du Club Bitpanda.

4. Avantages du Programme de fidélité Club Bitpanda

Bitpanda offre une gamme d'avantages monétaires et non monétaires aux Participants aux PF qui se qualifient pour le Statut Club Bitpanda Gold ou Silver.

- 4.1. **Avantages monétaires.** Les Participants aux PF admissibles au statut Club Bitpanda bénéficieront de commissions de staking réduites, comme indiqué dans la Section 4.2 des Conditions de staking. Veuillez consulter les [Conditions de staking](#) pour plus d'informations. En outre, conformément à la Section 14.1.2 des Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens, les Participants aux PF sont admissibles à des frais de paiement réduits retenus par Bitpanda. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux [Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens](#).
- 4.2. **Avantages non monétaires.** Les Participants aux PF admissibles au statut de Club Bitpanda bénéficieront, par exemple, d'une assistance exclusive, de la possibilité d'accéder à des événements en direct (sous la marque Bitpanda Experience) en fonction de l'activité de trading sur 30 jours, de marchandises

exclusives, de limites accrues pour les dépôts et les retraits, et d'un accès aux services des partenaires. Pour plus d'informations sur la liste des Avantages, voir [ici](#). Bitpanda se réserve le droit de modifier, de mettre à jour ou d'ajuster la portée et la liste des avantages à tout moment.

- 4.3. Bitpanda se réserve le droit d'accorder l'accès à certaines récompenses et avantages exclusifs conçus pour un groupe sélectionné de Participants aux PF. Ces avantages peuvent ne pas être disponibles pour tous les membres d'un niveau Club, mais sont attribués sur la base de critères objectifs afin de garantir l'équité et l'alignement avec les objectifs du Programme du Club Bitpanda.

Annexe 3

Programme de récompense Tell-a-Friend

1. Introduction

- 1.1. Dans le cadre de nos Programmes de fidélité, les Clients peuvent obtenir des Récompenses par le biais du « Programme de récompenses Tell-a-Friend ». Si Bitpanda détermine qu'un Participant aux PF s'est engagé dans un comportement frauduleux ou a tenté d'abuser du Programme de récompenses d'une manière non prévue par Bitpanda, l'entreprise se réserve le droit de retenir toutes les Récompenses (monétaires et non monétaires) et peut bloquer ou résilier le compte du Participant aux PF.

Les comportements frauduleux, abusifs ou contraires à l'éthique y compris, mais sans s'y limiter, la création de faux comptes, sont strictement interdits et peuvent entraîner une disqualification immédiate du Programme.

Ces conditions régissent la participation au Programme de récompense Tell-a-Friend de Bitpanda. En participant, les Parrains et les Amis parrainés acceptent de se conformer à ces conditions.

1.2. Admissibilité

Le Programme est ouvert aux Clients existants en tant que Parrains qui partagent leur lien de référence unique avec un ami. Les Amis parrainés doivent être de nouveaux clients qui ne se sont jamais inscrits ou n'ont jamais utilisé les services de Bitpanda. Le Parrain doit avoir obtenu le consentement de l'Ami parrainé avant de partager son lien de parrainage, « Code de parrainage ».

Le Parrain recevra une « Récompense » sous forme de Monnaie électronique créditede sur son Compte pour chaque client parrainé. La Récompense sera créditede sous réserve des conditions suivantes :

1.2.1. Fonctionnement du Programme. L'Ami recommandé

- (i) a correctement créé un Compte, utilisé son Code de parrainage et vérifié son identité conformément au Contrat d'utilisation ;
- (ii) a effectué un achat qualifié d'E-Token ou a investi dans l'Indice Bitpanda en atteignant un montant minimum de transaction, comme indiqué dans le Code de parrainage ; et
- (iii) a activé les Cookies.

L'Ami parrainé doit remplir toutes les conditions d'admissibilité pour que la Récompense lui soit attribuée.

- 1.3. Une fois l'action requise effectuée conformément à la Section 1.2.1, le Parrain et l'Ami recommandé recevront tous deux la Récompense désignée conformément au Code de parrainage applicable. Les Récompenses seront créditedes sur les

Comptes respectifs. Les Récompenses ne sont ni transférables ni échangeables et ne peuvent être échangées contre de l'argent.

- 1.4. Les Parrains ne peuvent utiliser que les supports publicitaires fournis par Bitpanda. Toute modification de ces supports ou l'utilisation de supports créés par les Parrains est strictement interdite.
- 1.5. **Actions interdites.** Le spamming, le démarchage téléphonique ou toute autre mesure publicitaire intrusive sont strictement interdits. De plus, il est strictement interdit de partager votre Code de parrainage avec un grand groupe de personnes en une seule fois (par exemple via une publication sur les réseaux sociaux ou des services de messagerie tels que Telegram). Vous ne pouvez partager votre Code de parrainage qu'avec des personnes avec lesquelles vous êtes en contact direct.
- 1.6. **Agir de manière indépendante.** Le Parrain agit en son nom propre et doit participer au Programme de récompense Tell-a-Friend en son nom propre et pour son propre compte. Toute action entreprise au nom ou pour le compte de Bitpanda est strictement interdite. Cela inclut, mais n'est pas limité à :
 - (i) l'envoi de messages prétendant représenter Bitpanda.
 - (ii) la publication de déclarations au nom de Bitpanda.
 - (iii) la modification ou l'utilisation de logos, de marques ou du matériel de marketing de Bitpanda sans autorisation.
 - (iv) l'offre de remises non autorisées, sauf si elles sont officiellement annoncées par Bitpanda.
- 1.7. **Interdiction du Paiement au clic et du Marketing par moteur de recherche.** Tout Parrain doit s'abstenir d'utiliser toute méthode de Paiement au clic (PPC) ou de Marketing par moteur de recherche (SEM) lors de sa participation au Programme de récompense Tell-a-Friend, y compris mais sans s'y limiter Google Adwords et Bing Ads. En particulier, sont interdites :
 - (i) la publicité pour le compte ou au nom de Bitpanda.
 - (ii) la Publicité payante menant à Bitpanda ou à des sites tiers. L'utilisation de publicités payantes pour diriger le trafic directement vers la Plateforme Bitpanda, le site Web du Parrain ou tout autre site Web tiers n'est pas autorisée.
 - (iii) les enchères sur les Termes de la marque Bitpanda. Les Parrains ne peuvent pas enchérir sur le nom de la marque Bitpanda (y compris les fautes d'orthographe ou les fautes de frappe) dans la publicité sur les moteurs de recherche (par exemple, Google Ads).
 - (iv) l'utilisation des Termes de la marque Bitpanda dans le texte publicitaire ou les images. L'utilisation du nom de Bitpanda ou de toute variante dans le texte publicitaire, les titres ou les visuels est interdite.

- (v) la concurrence avec des publicités de Bitpanda. Les Parrains ne doivent pas placer de publicités qui concurrencent directement les publicités officielles de Bitpanda dans les résultats de recherche.

Annexe 4

Définitions

Définition	Signification
Actifs pris en charge	désigne les actifs dans lesquels vous pouvez trader ou investir sur la Plateforme Bitpanda.
Avantage des frais Vision	désigne une réduction de 20 % appliquée aux frais de trading des Transactions admissibles à la réduction accordées aux Participants au Programme de fidélité Vision qui (i) ont opté pour le Programme de fidélité Vision et (ii) conservent un Solde Vision suffisant dans leur wallet.
Avantages du PF	désigne les Avantages de fidélité qui sont des récompenses ou des réductions de frais accordées aux Participants aux PF en vertu des règles décrites dans les présentes Conditions.
Avantages hérités des PF	se réfère à tous les avantages, récompenses ou autres avantages auxquels les Participants aux PF avaient droit en vertu de la version précédente des Conditions de fidélité (version 4.0.0), y compris, mais sans s'y limiter, les Récompenses de trading, les Bonus de trading instantanés et les Récompenses hebdomadaires BEST. Ces avantages ont été accordés avant la Date d'entrée en vigueur des présentes Conditions de fidélité et ne sont plus disponibles à la suite de l'interruption du programme existant.
Bitpanda GmbH	désigne Bitpanda GmbH, dont le siège social est sis A-1020 Wien, Stella-Klein-Löw Weg 17, inscrite au registre du commerce du tribunal de commerce de Wien, sous le numéro FN 569240 v.
Cash Plus	désigne un A-Token adossé à ces MMF (fonds monétaires) pour lesquels Bitpanda propose Cash Plus, si le client a souscrit à Cash Plus.
Code de parrainage	désigne le code attribué à un Parrain, dans le but de gagner des Récompenses désignées, que cette personne peut partager avec d'autres personnes.
Conditions de fidélité et de récompenses	désigne le présent document et toutes ses Annexes.
Conditions d'utilisation des produits	désigne l'ensemble des conditions individuelles qui s'appliquent à un produit spécifique et qui sont énoncées dans des documents

	juridiques spécifiques dans notre référentiel juridique à l'adresse https://www.bitpanda.com/fr/legal .
Conditions promotionnelles	se réfère aux termes, conditions, règles et critères d'admissibilité spécifiques régissant les offres promotionnelles limitées dans le temps ou basées sur des avantages, mises à disposition par Bitpanda.
Compte	désigne le compte d'utilisateur que vous créez en vous inscrivant sur la Plateforme Bitpanda.
Contrat d'utilisation	désigne le document Contrat d'utilisation et toutes les Annexes et documents auxquels il est fait référence.
Monnaie électronique	est définie dans la directive sur la monnaie électronique (directive (UE) 2009/110) et transposition au niveau national avec la loi autrichienne sur la monnaie électronique de 2010 comme une valeur monétaire stockée électroniquement représentant une créance sur Bitpanda en tant qu'émettrice dans le but d'effectuer des transactions de paiement sur la Plateforme Bitpanda.
Niveau BEST VIP	désigne le niveau précédemment attribué (de 1 à 5) à un Participant au Programme de fidélité qui détient au moins 10 BEST. Le niveau a été déterminé en fonction du montant de BEST détenu.
Niveau BEST VIP hérité Statut	se réfère au Niveau VIP BEST du Participant aux PF tel qu'il est déterminé et figé au 16 juillet 2025. Ce statut n'est plus susceptible d'être modifié et aucune autre activité, accumulation d'actifs ou ajustement n'influencera le niveau. Il restera fixe jusqu'au 31 décembre 2025, uniquement dans le but de recevoir des avantages monétaires spécifiés, comme indiqué dans les Conditions de staking et les Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens.
Participant au PF	désigne un client participant au Programme de fidélité Bitpanda.
Participants au PF Vision	désigne tout Client qui a participé activement au Programme de fidélité Vision et qui satisfait aux critères d'éligibilité applicables.
Plateforme Bitpanda	désigne la plateforme exploitée par Bitpanda qui est proposée en ligne ou par voie électronique, l'application mobile ainsi que les API associées à cette plateforme ou application qui permettent à l'utilisateur de trader ou d'investir dans les Actifs pris en charge.
Programme de fidélité Club Bitpanda	désigne un système à plusieurs niveaux conçu pour offrir des Récompenses variables en fonction du niveau d'engagement du Participant aux PF, y compris des facteurs tels que l'activité de trading.

Programme de fidélité vision	désigne un programme récompensant la fidélité des clients de Bitpanda, accessible sans frais supplémentaires aux clients acceptant les Conditions de fidélité. Les Participants aux PF bénéficient des récompenses énoncées dans le présent document.
Programme de récompense Tell-a-Friend	désigne le programme de parrainage de Bitpanda tel que défini à l'Annexe 3 des présentes Conditions de fidélité.
Récompense	désigne tout avantage monétaire ou non monétaire accordé aux Participants aux PF dans le cadre des Programmes de fidélité, y compris, mais sans s'y limiter, des actifs numériques, de la Monnaie électronique, des réductions de frais ou d'autres actifs de fidélité. Les récompenses sont accordées en fonction de la réalisation de volumes de trading spécifiques, d'actions de l'utilisateur ou du respect d'autres critères d'admissibilité tels que définis dans les présentes Conditions.
Récompense Bitpanda Spotlight	désigne l'attribution d'un actif de fidélité Bitpanda Spotlight spécifique, effectuée en relation avec et au moment de l'événement de cotation Bitpanda Spotlight respectif, aux Participants aux PF admissibles conformément aux critères d'éligibilité applicables.
Récompense de trading	désigne la partie de la Récompense hebdomadaire BEST héritée qui fait référence à l'ancienne structure de récompenses en vertu de laquelle les Participants aux PF pouvaient recevoir un pourcentage de leurs avoirs BEST à titre de récompense, à condition qu'ils atteignent certains seuils de volume de trading. Ce modèle de récompense était lié au Niveau BEST VIP du Participant et s'appliquait avant l'arrêt et le maintien du Niveau BEST VIP, le 16 juillet 2025. La Récompense hebdomadaire BEST héritée n'est plus en vigueur.
Solde VSN	désigne la quantité de Vision disponible dans le wallet Vision du Client à un moment donné, à l'exclusion de tout Vision staké ou autrement verrouillé.
Statut au sein du Club Bitpanda	désigne le statut (Silver ou Gold) attribué aux Participants aux PF, en fonction de leurs frais de trading cumulés et/ou de leur volume de trading au cours des 6 derniers mois à un moment donné.
Transaction	désigne une relation contractuelle résultant de l'acceptation par toute Société Bitpanda d'une Offre de votre part conformément à toutes Conditions relatives aux produits applicables. La portée exacte d'une Transaction dépend de ce que votre Offre respective englobe, ce qui est détaillé pour chaque type d'Offre dans le Contrat d'utilisation ou les Conditions relatives aux produits.

Transaction admissible à la réduction	désigne toute transaction qui remplit les conditions d'application de l'Avantage des frais Vision, y compris, mais sans s'y limiter, les achats, les ventes, les échanges, les ordres à cours limité et les transactions exécutées par l'intermédiaire de Plans d'épargne. Ces opérations doivent répondre aux critères d'admissibilité définis dans les présentes Conditions de fidélité, et les frais de trading applicables peuvent être partiellement ou totalement compensés par l'Avantage des frais Vision, à condition que le Participant au PF Vision détienne un Solde VSN suffisant.
Vision Fast Track	désigne une voie accélérée pour se qualifier pour un statut de niveau dans le cadre du Programme de fidélité Club Bitpanda. Les Participants admissibles peuvent atteindre un niveau Club plus rapidement en remplissant des critères spécifiques dans le cadre du Programme de fidélité Vision, tel que défini par Bitpanda.
Vision ou \$VSN	signifie le Bitpanda Ecosystem Token utilitaire Web3.
Volume de trading actif	se réfère à la valeur totale des transactions exécutées sur la Plateforme Bitpanda au cours d'une période spécifiée qui se qualifie pour l'évaluation du statut dans le cadre du Programme de fidélité Club Bitpanda.